

# ») Une nouvelle pépinière sur Hélioparc

Dès le mois d'octobre 2013, une nouvelle pépinière verra le jour sur la technopole, exclusivement dédiée aux technologies de l'information et de la communication. Elle sera conjointement portée et animée par Hélioparc, la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées et la CCIT Pau Béarn.



Elle accueillera dans 400 m<sup>2</sup> de jeunes start-up en création, spécialisées dans les différents métiers des TIC : l'édition de logiciels, le web, la création multimédia, la communication, le cloud, la gestion et le traitement des données, l'imagerie, le Big Data, le développement informatique, les applications mobiles,...

## Pau, un territoire numérique

Depuis 10 ans et le déploiement de la fibre optique sur l'agglomération paloise, la ville de Pau est incontestablement un territoire attractif pour les sociétés spécialisées dans les TIC.

Plusieurs centaines agissent sur le territoire dont plus de trente implantées sur le parc technopolitain d'Hélioparc. Cette présence, et surtout la diversité des compétences, donnent aujourd'hui à notre territoire une visibilité forte et une attractivité qui est démontrée par l'arrivée sur la technopole d'une quinzaine de jeunes sociétés en création au cours des trois dernières années. L'idée de rassembler les jeunes dirigeants dans un lieu qui leur est dédié a pour but de favoriser les connexions et donc les collaborations et les opportunités d'affaires entre eux.

Support des grandes filières d'excellence du territoire, et notamment des géosciences et de l'aéronautique, l'activité des TIC a toujours été soutenue par les institutions locales, tant politiques qu'économiques. C'est la raison pour laquelle la Communauté d'agglomération de Pau et la Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale Pau Béarn participent à cette initiative par de la mise à disposition de personnel spécialisé dans l'accompagnement, dans les technologies ou par du financement.

## La pépinière en bref

La création d'entreprise est bien souvent une belle mais difficile aventure. L'accompagnement de la jeune entreprise en pépinière apparaît donc comme essentiel. Il peut être considéré à juste titre comme l'une des clés de la réussite.



## → L'accompagnement, de quoi s'agit-il ?

Dans sa mission d'accompagnement, Hélioparc propose notamment :

- le diagnostic et le développement des aptitudes managériales des créateurs, la recherche de complémentarité dans les équipes,
- l'évaluation de leur stratégie de développement et le positionnement,
- le conseil en accompagnement du business-plan,
- l'insertion dans une démarche d'amélioration technologique, si besoin est,
- l'accès au financement par l'organisation de rencontres avec les organismes de soutien,
- l'implantation et l'hébergement des porteurs de projets et des équipes,
- la réflexion sur les processus métiers et la mise en place d'outils de pilotage numériques,
- l'organisation et la coopération interentreprises,
- des cycles de formation sur la stratégie, la gestion, le marketing ou la vente,
- de sortir de l'isolement. Au cœur de la technopole Hélioparc, de ses entreprises en développement et de ses laboratoires, les dirigeants en pépinière bénéficient de l'expérience et du réseau de plus de 100 entreprises hébergées sur le site.
- de l'échange avec des experts scientifiques et technologiques de très haut niveau.

## → Les conditions tarifaires

Pendant la phase d'incubation (ante création de l'entreprise) qui doit durer de 12 à 18 mois, le porteur de projet bénéficie d'un bureau gratuit et de tous les services matériels et immatériels de la technopole.

Une fois l'entreprise créée, le créateur intègre la pépinière pendant quatre ans et jouit d'un tarif préférentiel, à savoir la moitié du prix moyen de l'immobilier à Pau.

A l'issue de cette phase, le dirigeant peut poursuivre le développement de son entreprise sur Hélioparc à un tarif correspondant au prix du marché.